**Séance 2 - Cas pratique**

M. STEPANOVITCH, citoyen biélorusse, est devenu principal actionnaire de la Banque de l’Industrie et du Commerce de Minsk dans le cadre des plans de privation des économies soviétiques dans les années 90.

Il est rapidement devenu l’une des plus grandes fortunes de Biélorussie et par le jeu des contrats de prêt accordés aux entreprises et à l’Etat, l’un des personnages les plus puissants du pays. Il a contribué financièrement à l’essor d’une petite formation politique libérale tout en conservant des rapports apparemment bons avec le pouvoir en place au sein duquel les tendances dirigistes se sont, chaque jour, accrues.

La banque de Minsk a créé des filiales en Russie, au Kazakhstan et en Ukraine.

Monsieur STEPANOVITCH a acquis des résidences de grand standing à Londres, une résidence à Palerme et une autre sur la riviera française dans le département des Alpes-Maritimes.

Mis en cause par le commissaire aux comptes de la banque pour rémunération occulte assimilable à un abus de biens sociaux et fraude fiscale au détriment de l’Etat biélorusse, la Banque est passée sous contrôle public.

Monsieur STEPANOVITCH a rejoint sa résidence de Londres alors qu’une enquête préliminaire avait été ouverte contre lui par le Parquet de Minsk pour infractions au droit des sociétés et fraude fiscale.

Le commissaire aux comptes de la filiale de Moscou a rendu un audit, dans les délais simultanés, signifiant des mouvements de fonds non justifiés en direction d’un compte suisse, un compte client ne figurant pas dans a liste des clients recensés dans la filiale russe de la Banque de Minsk.

Une procédure identique a été menée par le Procureur Général de Kiev, ce qui l’a conduit en mars 2014 à ouvrir à son tour une enquête préliminaire pour violation des règles de comptabilité et fraude fiscale de la filiale ukrainienne de la Banque de Minsk.

Les Procureurs Généraux de Moscou, de Kiev et de Minsk ont simultanément adressé une demande d’extradition au gouvernement britannique à l’encontre de Monsieur STEPANOVITCH pour abus de biens sociaux, fraude fiscale, tenue irrégulière de comptabilité de la banque mère et de ses deux filiales, blanchiment, faux et crimes économiques.

Le gouvernement kazakh a requis le gouvernement suisse aux fins de lui fournir des informations sur le compte bancaire ouvert au nom d’un client inconnu dans la liste de tous les clients de la Banque de Minsk et de ses filiales après avoir procédé à un audit de la filiale kazakhe.

Le Parquet Général de Moscou a saisi ses collègues Procureurs Généraux de Londres, d’Aix-en-Provence et de Palerme, sur plainte de la Banque de Minsk, aux fins d’ouverture d’une information judiciaire sur le chef de blanchiment d’argent pour lequel il demande la saisie conservatoire par la voie pénale des biens immobiliers de Monsieur STEPANOVITCH dont il est propriétaire dans ces circonscriptions judiciaires.

Monsieur STEPANOVITCH a demandé le statut de réfugié auprès des services du Home Office à Londres et du Ministère de l’Intérieur à Paris en application de la Convention de Genève de 1951.

Il n’a pas participé aux procédures ouvertes contre lui dans ces quatre Etats.

L’Etat biélorusse est devenu l’actionnaire unique de sa Banque et de ses filiales.

\* \*

\*

Monsieur STEPANOVITCH vous consulte et souhaite un examen approfondi de sa situation au regard des faits de délinquance financière qui lui sont reprochés aux fins d’assurer la sauvegarde de sa personne physique et de ses biens.